



Internationale Socialiste des Femmes

DÉCLARATION DE L'ISF

La Cour constitutionnelle espagnole rejette la contestation de la loi sur l'avortement
le 9 février 2023

L'Internationale socialiste des Femmes (ISF) se félicite de la décision prise le jeudi 9 février 2023 par la Cour constitutionnelle espagnole de rejeter un recours introduit il y a plus de dix ans contre une loi autorisant les avortements dans les 14 premières semaines de la grossesse.

L'ISF est fermement convaincue que les femmes ont le droit à l'autodétermination et à prendre librement les décisions concernant leur corps. Les femmes ont également droit à des avortements sans danger, à l'accès à des informations sur l'avortement ainsi qu'à l'éducation sur les droits sexuels et reproductifs. Pour toutes ces raisons, nous nous félicitons de la décision de la Cour constitutionnelle espagnole.

Nous saisissons cette occasion pour saluer le travail inlassable de notre parti membre espagnol, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), pour défendre les droits sexuels et reproductifs des femmes en Espagne. L'Espagne est sans aucun doute un exemple pour le reste du monde de ce qui peut être réalisé en termes de droits.

Nous profitons également de cette occasion pour féliciter toutes les femmes d'Espagne d'avoir autant progressé en matière de droits de la Femme et d'avoir acquis plus de dignité et de respect dans leur pays.